



Adsp numéro 100...

Franck Chauvin
Président du Haut Conseil
de la santé publique

Ce numéro est le 100^e d'*Adsp*, *Actualité et dossier en santé publique*. Depuis maintenant vingt-cinq ans, cette revue aborde les différents thèmes de la santé publique, permet la confrontation des idées, des points de vue, des expériences. Elle permet aussi, par sa large diffusion, d'assurer la propagation des idées et la formation de tous les acteurs en santé publique.

Partant le plus souvent de travaux du Haut Comité, puis du Haut Conseil de la santé publique, les cahiers thématiques ont invité de nombreux experts à apporter des éclairages et des points de vue, originaux ou plus classiques. Les thèmes abordés au cours de ces années reflètent les questions posées par l'évolution de la société, des connaissances ou des pratiques. Certains dossiers ont marqué, participant à l'élaboration de politiques ou de positions sur des sujets émergents. D'autres paraissent maintenant soit réglés, soit désuets.

Pour ce numéro, l'équipe éditoriale d'*Adsp* a demandé à des experts de traiter des thèmes abordés il y a plusieurs années. Et les auteurs, pour la plupart membres ou anciens membres du HCSP, ont accepté de jouer le jeu et de refaire le point sur ces problématiques au risque de montrer qu'en santé publique, comme plus globalement en science, les vérités ne sont que relatives et que l'évidence se construit progressivement¹.

La formation initiale en santé publique, les risques liés à l'environnement, le développement de la médecine prédictive et de la médecine de précision, l'innovation en santé, la santé des jeunes, la santé mentale, le vieillissement et la fin de vie, les changements des pratiques médicales ou le contexte réglementaire sont autant de questions au centre de l'actualité, comme le montrent les travaux engagés par le HCSP pour préparer la future Stratégie nationale de santé. Et ce bilan qu'ont dressé les auteurs de ce dossier montre les apports du HCSP au cours des années et l'évolution des réflexions sur ces différents sujets.

Depuis la création d'*Adsp*, l'instance nationale d'expertise en santé publique a évolué. De Haut Comité, elle est devenue Haut Conseil ; elle a été dotée de commissions spécialisées et d'un collège ; elle accueille au sein des commissions et du collège des représentants des directions centrales du ministère de la santé et des agences sanitaires. Le HCSP est ainsi devenu une instance d'expertise sollicitée sur de nombreux thèmes très variés touchant soit à des questions techniques soit à des questions de politique publique de santé. Mais au fil des réformes et lois de santé, le HCSP a été de plus en plus positionné comme une instance d'aide à la décision en santé publique. Ainsi, pour élaborer des préconisations ou recommandations à destination des décideurs politiques, il intègre les données disponibles, comme l'évaluation des risques, que peuvent produire les différentes agences sanitaires. Ce positionnement original a été reconnu dans la dernière loi de santé de 2016 puisque le HCSP doit être consulté lors du processus d'élaboration de la Stratégie nationale de santé.

Malgré cette évolution constante, *Adsp* est resté comme un repère. Et feuilleter ces 100 numéros permet de se rendre compte des évolutions de la santé publique, qu'il s'agisse des thèmes abordés, des concepts ou des méthodes, comme de mesurer les progrès qui restent à faire. En effet, il est nécessaire de consolider encore une expertise en santé publique toujours fragile parce que potentiellement gênante et exposée aux polémiques.

Ne doutons pas que les prochains numéros, sous la conduite de son équipe éditoriale sauront démontrer encore qu'en santé publique le recul, comme l'indépendance totale vis-à-vis des différents groupes de pression, ou la multidisciplinarité sont essentiels à l'élaboration de points de vue équilibrés, fondés sur les preuves et sur l'expertise et donc utiles à la décision publique. ■

1. Lau J., Ioannidis J.P., Schmid C.H. Summing up evidence: one answer is not always enough. *Lancet*. 1998 Jan 10; 351 (9096) : 123-7.